

MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DES RESSOURCES ANIMALES ET
HALIEUTIQUES

SECRETARIAT GENERAL

RESI-2P

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET
RECRUTEMENT D'UN BUREAU D'ETUDES)

Avis à Manifestation d'intérêt N°2024-014M/MARAH/SG/RESI-2P

*Études techniques d'aménagements et environnementales de 250 ha de bas-fonds à consolider
dans le cadre du RESI-2P*

Financement : PTBA 2025 : AA1B202002003 et ligne BFA-2000003918-0129-CS-CQS du PPM 2024-2025
Prêt n°2000004721 et Prêt n°2000004722 du 11 octobre 2023

1. **Publicité.** La présente sollicitation de manifestations d'intérêt fait suite au plan de passation des marchés publics 2024-2025 du Programme pour le Renforcement de la Résilience des Petits Producteurs (RESI-2P).
2. **Source de financement.** Le Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques a obtenu dans le cadre de son budget des fonds du FIDA, afin de financer le RESI-2P, PTBA 2025, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché de services de prestations intellectuelles pour **les études techniques d'aménagements et environnementales des bas-fonds à consolider dans le cadre du RESI-2P.**
3. **Description des prestations.** Les services comprennent entre autres : **la réalisation d'études de base (socio-économiques, pédologique, géotechnique, hydrologie et hydraulique), la proposition de schémas d'aménagement des bas-fonds, l'élaboration de devis quantitatifs et estimatifs des travaux, l'évaluation des impacts environnementaux et sociaux ainsi que la proposition de mesures d'atténuation et/ou de bonification...**
4. Les candidats (**bureaux d'études**) intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour la prestation des services décrits ci-dessus en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services.
5. Le présent avis à manifestation d'intérêt est soumis aux dispositions des directives du FIDA en matière de passation des marchés. Les candidats seront évalués sur la base des critères ci-après :
 - **Critère de base :** les expériences similaires du prestataire (**marchés conclus avec l'Etat et ses démembrements**) au cours des cinq (05) dernières années (**2019 à 2024**) en conduite d'études d'Avant-Projet Détaillé (APD) d'aménagement d'au moins 100 ha de bas-fonds (joindre obligatoirement les copies des pages de garde et de signature des contrats des expériences similaires ainsi que les copies des attestations de bonne fin) ;

- **Critère subsidiaire** (à utiliser pour départager en cas d'exæquo) : les expériences générales du prestataire (**marchés conclus avec l'État et ses démembrements**) au cours des cinq (05) dernières années (**2019 à 2024**) en **conduite d'études d'Avant-Projet Détaillé (APD) d'aménagement de moins de 100 ha de bas-fonds** (joindre obligatoirement les copies des pages de garde et de signature des contrats des expériences similaires ainsi que les copies des attestations de bonne fin).
6. **Informations supplémentaires.** Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence à l'adresse ci-dessous : **RESI-2P sis à Ouaga 2000 côté Nord de Joly Hôtel, Adresse : 15 BP 233 Ouagadougou 15 Téléphone : 25 40 93 63/ 70 56 50 34/ 70 45 35 25** et aux heures suivantes du **lundi au vendredi de 08h00mn à 16h00 mn** ou sur les sites du Projet NEER-TAMBA www.neertamba.org et du PAPFA www.papfa.org .
7. **La méthode de sélection est la qualification du consultant.** Le consultant le plus expérimenté sera retenu. Seul ce dernier sera invité à remettre une proposition technique et financière. Si cette proposition est jugée conforme et acceptable, le consultant sera invité à négocier le marché.
8. **Composition, date et lieu de dépôt.** Les manifestations d'intérêt sont composées comme suit :
- la lettre de manifestation d'intérêt adressée à Monsieur le Coordonnateur National du RESI-2P;
 - Agrément technique de catégorie **EB minimum**
 - le formulaire d'auto-certification (modèle disponible sur le site dans les tdr)
 - Présentation et adresses des cabinets ;
 - les preuves de références similaires (joindre les copies de la page de garde et de signature des contrats ainsi que les attestations de service fait ou de bonne fin);
 - les pièces administratives valides (ASC, ASF, DRTSS, AJE, CNF et RCCM).
9. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées à l'adresse ci-après **secrétariat du RESI-2P sis à Ouaga 2000 côté Nord de Joly Hôtel, Adresse : 15 BP 233 Ouagadougou 15 Téléphone : 25 40 93 63/ 70 56 50 34/ 70 45 35 25** au plus tard le **10 janvier 2025 à 09h00mn.**

NB : la consultation du présent avis à manifestation d'intérêt ainsi que les termes de références y relatifs peut se faire sur le site du Projet NEER-TAMBA www.neertamba.org et du PAPFA www.papfa.org

Ouagadougou, le 30 décembre 2024

Le Coordonnateur National du RESI-2P

Wendtinda Elie SIBONE.



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES RESSOURCES ANIMALES ET HALIEUTIQUES

SECRETARIAT GENERAL

PROGRAMME BUDGETAIRE N°075 « AMENAGEMENT HYDRO-AGRICOLE ET IRRIGATION »

PROGRAMME POUR LE RENFORCEMENT DE LA RESILIENCE DES PETITS PRODUCTEURS (RESI-2P)

UNITE DE GESTION DU PROGRAMME

Termes de référence

Recrutement d'un cabinet ou bureau d'étude pour l'étude technique d'aménagement et environnementale de 250 ha de bas-fonds à consolider dans le cadre du RESI-2P

FINANCEMENT : FIDA : 100%

Activité : AA1B202002003 du PTBA 2024 et ligne BFA-2000003918-0129-CS-CQS du PPM 2024-2025
Prêt NO. 2000004721 et NO. 2000004722 du 11 octobre 2023

Décembre 2024



1. Contexte et justification

Au Burkina Faso, l'agriculture occupe 63,3% de la population active (RGPH, 2019), fournit environ 61,50% des revenus monétaires des ménages agricoles et contribue pour 21,20% au PIB (IAP, 2022). Par ailleurs, le secteur fait face à des contraintes majeures comme la pression anthropique sur les ressources naturelles par des pratiques agricoles qui dégradent les sols, la biodiversité, les ressources en eau, des systèmes de production non durables et inadaptés, la surexploitation des ressources naturelles, le faible accès aux intrants et aux équipements de qualité, des conflits répétés entre agriculteurs et éleveurs en raison de la rareté des aires de pâturage et des ressources dans les couloirs de transhumance. Cette situation entraîne une faible productivité agricole, la détérioration de la situation alimentaire et de la résilience des petits producteurs. A cela s'ajoute la situation sécuritaire qui entrave l'activité des populations rurales et amenuise les opportunités d'exploitation durable des ressources naturelles. Ce contexte de fragilité impose des efforts considérables de développement socioéconomique en particulier en milieu rural où une personne sur deux (51%) vit en dessous du seuil de pauvreté, et qui concentre 92% des pauvres que compte le pays (EHCVM, 2018).

Dans ce cadre, le Gouvernement du Burkina Faso avec l'appui technique et financier du FIDA ont formulé le Programme pour le renforcement de la résilience des petits producteurs (RESI-2P). Le RESI-2P s'inscrit dans la continuité de l'action du FIDA qui, depuis quatre décennies, accompagne le Burkina Faso dans la mise en œuvre de ses priorités stratégiques en faveur des ruraux pauvres. Il fait suite à l'achèvement du Projet de gestion participative des ressources naturelles et de développement rural au Nord, Centre-Nord et Est (Neer-Tamba 2014-2023) qui a développé avec succès des investissements pour accroître la résilience des populations rurales pauvres par une gestion participative et durable des ressources naturelles. Les acquis générés par le projet et leur appropriation par les bénéficiaires ont révélé la pertinence de mettre à l'échelle une telle approche dans un contexte de fragilité qui perdure. Avec le durcissement rapide des conséquences des changements climatiques au niveau mondial, le renforcement de la résilience demeure un élément crucial pour le Burkina Faso dont une grande partie du territoire reste très exposée et très vulnérable aux effets de ce changement climatique. Le Programme se justifie davantage au regard de son alignement sur les axes stratégiques du Programme d'options stratégiques (COSOP, 2019-2024). Aussi, le RESI-2P constitue un instrument de mise en œuvre des politiques et stratégies nationales et sectorielles notamment le Plan d'action pour la stabilisation et le développement (PA-SD, 2023-2025), la Politique nationale de Sécurité alimentaire et nutritionnelle (PNSAN, 2018-2027) et la Politique sectorielle de Production agro-sylvo-pastorale (PS-PASP, 2018-2027).

Ainsi, l'objectif général du RESI-2P est de consolider les capacités d'adaptation des populations rurales aux chocs externes et aux effets des changements climatiques. L'objectif de développement vise à renforcer la résilience des petits exploitants, en particulier des femmes, des jeunes, des personnes en situation de handicap (PSH) et des personnes déplacées internes (PDI), par des investissements durables visant la sécurité alimentaire, nutritionnelle et l'augmentation des revenus.

D'un budget global de 71,73 milliards de FCFA sur huit ans (2024-2032), le RESI-2P intervient dans les régions du Nord et du Centre-Ouest sur les filières prioritaires pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle avec un potentiel de valeur ajoutée : la culture maraichère, le mil, le sorgho, le maïs, le riz, le manioc, la patate douce à chair orange, l'aviculture, la production porcine et les PFNL. Le Programme vise directement 109 000 dont 45 % de femmes (49 050) et 50 % de jeunes (54 500) répartis dans 36 556 ménages ruraux pauvres burkinabè. A travers ces ménages, 208 635 petits exploitants dont 93 886 femmes (45 %), 104 318 jeunes (50 %), 13 096 personnes déplacées internes et 1 097 personnes en situation de handicap seront indirectement impactés.

Le RESI-2P prévoit conformément à son objectif de développement, une série d'activités dédiées aux réhabilitations des ouvrages (bas-fonds, périmètres maraîchers avec forages, puits et avec prise d'eau ainsi que les magasins de stockage et de conservation) réalisés par le Neer-Tamba afin de consolider les investissements dans la Région du Nord.

De façon pratique, l'étude technique d'aménagement et environnementale des bas-fonds à consolider se fera à travers :

- les études de base ;
- les études du projet d'aménagement ;
- le schéma d'aménagement des bas-fonds ;
- les devis quantitatifs et estimatifs des travaux ;
- la gestion de l'aménagement et les annexes.

Cette étude permettra de guider les interventions du Programme dans la région du Nord concernant les coûts réels des bas-fonds à consolider. Les présents termes de référence sont élaborés pour recruter le cabinet ou bureau d'étude à l'effet de la réalisation de ladite.

2. Zones d'intervention du Programme

Le programme intervient dans deux régions, le Nord et le Centre-Ouest suivant une double logique de ciblage visant à (i) consolider les acquis du portefeuille dans un contexte de fragilité qui menace la durabilité des investissements (région du Nord) ; et (ii) déployer une approche de résilience innovante et plus efficiente tirant leçons de l'expérience du projet Neer-Tamba avec une mise à l'échelle géographique au profit de nouvelles zones moins exposées à l'insécurité (Centre-Ouest). Dans ces régions, le projet intervient sur l'ensemble des provinces en délimitant son action autour de zones de concentration à l'échelle communale et dans les principaux bassins de production. Ces zones de concentration sont localisées dans 36 communes (20 dans le Nord et 16 dans le Centre-Ouest) pour les aménagements et leur mise en valeur.

3. Groupe cibles

Les groupes cibles sont les petits exploitants, en particulier des femmes, des jeunes, des personnes en situation de handicap et des personnes déplacées internes.

4. But et objectifs de la consultation

L'objectif global est de disposer des études techniques d'aménagements et des études environnementales de 250 ha de bas-fonds de type PRP à consolider en PAFR répartis dans les régions du Nord.

Les objectifs spécifiques assignés à cette mission sont les suivantes :

- mener les études de base (socio-économiques, pédologique, géotechnique, hydrologie et hydraulique) ;
- mener les études du projet d'aménagement du bas-fond ;
- proposer le schéma d'aménagement du bas-fond ;
- fournir le devis quantitatif et estimatif des travaux ;
- proposer la gestion de l'aménagement et les ouvrages annexes.
- faire une évaluation des impacts environnementaux, sociaux et climatiques et proposer les mesures d'atténuation et/ou de bonification

5. Résultats attendus

Au terme de la mission, les résultats attendus se déclinent comme suit :

- les études de base (socio-économiques, pédologique, géotechnique, hydrologie et hydraulique) sont réalisées ;
- les études du projet d'aménagement du bas-fond sont réalisées ;
- le schéma d'aménagement du bas-fond est proposé ;
- le devis quantitatif et estimatif des travaux est fourni ;
- les impacts environnementaux et sociaux sont évalués et les mesures d'atténuation et/ou de bonification sont proposés
- la gestion de l'aménagement et des ouvrages annexes est proposée.

6. APPROCHE METHODOLOGIE

Dans la conduite de la mission, le/ la prestataire développera dans sa proposition technique, une démarche méthodologique qui décline le processus de mise en œuvre de son mandat tout en mettant en exergue la compréhension des TDR, les aspects organisationnels, le plan de travail ainsi que les méthodes et outils de collecte qui seront utilisés.

Le prestataire soumettra également une proposition financière récapitulant les prises en charge (honoraires, déplacement, hébergement) et les frais de reproduction des livrables et de rapportage inhérent à l'accomplissement de sa mission.

Le consultant retenu travaillera sous la responsabilité technique de l'UGP du RESI-2P.

Un comité composé de l'équipe du RESI-2P au niveau national et de l'UER Nord, se chargera du suivi de la réalisation de cette activité. Ce comité a pour mission notamment de :

- tenir une rencontre de cadrage avec le/la consultant(e) ;
- faire une supervision au besoin de la mission pour s'assurer de son bon déroulement ;
- examiner et valider la méthodologie, le planning et les outils proposés ;
- examiner et valider les livrables (rapport de démarrage, rapport provisoire, rapport final et document de stratégie).

La validation se fera en atelier élargi regroupant les structures (représentant des bénéficiaires, DRARAH_Nord ; CRA_Nord, DGADI, DGESS, etc.) et des personnes ressources.

7. Période et durée de l'étude

L'étude est prévue pour une durée de **quarante-cinq (45) jours calendaires** et le niveau d'effort global ne saurait excéder **cent cinq (105) hommes/jours** .

8. Livrables de l'étude

Pour cette mission, il est attendu du consultant, les livrables ci-après :

- Livrable 1 : un rapport de cadrage au plus tard 3 jours après la rencontre de cadrage incluant entre autres les informations suivantes : Un document dans lequel le bureau d'étude présente, la méthodologie de l'étude, les outils de collecte de données et son plan de travail, etc. ;
- Livrable 2 : le document provisoire de l'étude comprenant le volet technique, environnemental , socio-économique, hydrologique et pédologique ;
- Livrable 3 : le document de l'étude (version finale) prenant en compte tous les amendements et observations convenus ;

NB : Les rapports et documents de l'étude devront être déposés en quatre (4) exemplaires sur support papier et un fichier électronique (format WORD et PDF) par mail et sur quatre clés USB.

9. Profil du cabinet ou bureau d'étude et des experts à mobiliser

La prestation sera conduite par un cabinet ou bureau d'études **disposant d'un agrément de type EB minimum** et ayant des expériences similaires et qui doit disposer d'un nombre raisonnable de professionnels qualifiés et expérimentés ayant fait leurs preuves dans les domaines des études techniques de faisabilité d'aménagement et environnementales des basfonds. Le candidat retenu devra proposer un chef de mission /chef d'équipe de l'étude, un économiste/socio-économiste, un spécialiste en environnement conformément au tableau ci-après :

Postes	Diplôme Minimum	Années d'expériences	Nombre minimum de projets similaires
Un (01) Chef de mission	Ingénieur Génie Rural ou Hydraulicien ou hydrogéologue (BAC+5)	05 ans	02
Un (01) spécialiste en environnement	Niveau Licence (BAC+3 minimum) en environnement	03 ans	02
Un (01) Socio-économiste ou sociologue	Maitrise en sociologie ou en socio-économie (BAC+4)	03 ans	02

Outre le personnel clé ci-dessus cité, le prestataire mettra en place tout le personnel d'appui indispensable au bon déroulement de la mission

10. Matériel minimum

Un (01) véhicule de type Pick up 4x4

En plus du matériel roulant, le prestataire devra justifier de la disponibilité de toute logistique nécessaire pour le bon déroulement de sa mission : locaux, matériel didactique, matériel informatique et bureautique, autres équipements techniques.

Cet équipement n'est qu'indicatif et il revient au prestataire d'indiquer l'état réel des besoins pour mener à bien la mission et les coûts y afférents.

De façon générale, le Consultant devra disposer de tout le matériel utile pour l'exécution de l'étude selon les prescriptions des présents termes de référence.

11. Critères de sélection des consultants

La méthode de sélection du consultant est conforme à la procédure de qualification du consultant (QC) et sera fondée sur les expériences spécifiques du cabinet ou bureau d'études comme suit :

- Critère principal : les expériences similaires du cabinet ou bureau d'études (**marchés conclus avec l'Etat et ses démembrements**) au cours des cinq (05) dernières années (2019 à 2024) en conduite d'études d'Avant-Projet Détaillé (APD) d'aménagement **d'au moins 100 ha de basfonds** (joindre obligatoirement les copies des pages de garde et de signature des contrats ainsi que les copies des attestations de bonne fin) ;

- Critère subsidiaire (à départager en cas d'exæquo) : les expériences similaires du prestataire (**marchés conclus avec l'Etat et ses démembrements**) au cours des cinq (05) dernières années (2019 à 2024) en conduite d'études d'Avant-Projet Détaillé (APD) d'aménagement **de moins de 100 ha de bas-fonds** (joindre obligatoirement les copies des pages de garde et de signature des contrats ainsi que les copies des attestations de bonne fin).

Le consultant le plus expérimenté sera retenu. Seul ce dernier sera invité à soumettre une proposition technique et financière conformément aux directives du FIDA. Si cette proposition est jugée conforme et acceptable, le consultant sera invité à négocier le marché.

12. Mandat du cabinet ou bureau d'étude

Le mandat du consultant consistera essentiellement à :

- soumettre au RESI-2P, le rapport de démarrage prenant en compte le planning opérationnel et les livrables attendus, la méthodologie pour la réalisation de la mission ;
- effectuer une étude hydrologique, pédologique, socio-économique et environnementale sur chaque site ;
- collecter des données nécessaires auprès des parties prenantes locales conformément aux objectifs de la mission ,
- produire le rapport de l'étude en faisant ressortir les différents résultats attendus et obtenus, assortis de recommandations ;
- transmettre le rapport provisoire de l'étude et les recommandations pour amendement ;
- présenter le rapport provisoire de l'étude et les recommandations à l'atelier de validation ;
- finaliser le rapport d'étude après la prise en compte des amendements et des observations formulées par les participants à l'atelier de validation ;
- déposer le document final de l'étude en version versions physique et électronique au siège de l'UGP du RESI-2P dans les délais contractuels.

NB : Il sera fourni au consultant retenu , les levés topographiques des sites à étudier

13. Financement et modalités de paiement

L'activité sera financée sur les ressources du FIDA du PTBA 2025 du RESI-2P suivant ses procédures de gestion financière et comptable.

14. Dossier de candidature

Les manifestations d'intérêt sont composées comme suit :

- la lettre de manifestation d'intérêt adressée à Monsieur le Coordonnateur National du RESI-2P ;
- Agrément technique de catégorie **EB minimum**
- le formulaire d'auto-certification ;
- La présentation et adresse des cabinets ;
- les pièces administratives (Attestation de situation cotisante (ASC), Attestation de situation fiscale (ASF), Attestation de non engagement de l'Etat (AJE), Attestation de soumission aux marchés publics (DRTSS), Attestation d'inscription au registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM), certificat de non faillite (CNF)) ;
- les preuves de références similaires (joindre les copies de la page de garde et de signature des contrats ainsi que les attestations de service fait ou de bonne fin).

Les manifestations d'intérêts seront déposées sous pli fermé comportant la mention « manifestation d'intérêt pour les études techniques d'aménagements et environnementales de 250 ha de bas-fonds à

consolider dans le cadre du Programme pour le Renforcement de la Résilience des Petits Producteurs (RESI-2P) » au secrétariat du RESI-2P sis à Ouaga 2000 (dans les locaux du Projet NEER-TAMBA) côté Nord de de Joly Hôtel, Adresse : 15 BP 233 Ouagadougou 15 Téléphone : 25 40 93 63/70 56 50 34/ 70 45 35 25.

Le RESI-2P se réserve le droit de ne donner aucune suite à cet avis de recrutement et ce sans préjudice.

15. Annexes à remplir par les candidats

ANNEXE 1 : FORMULAIRE D'AUTO-CERTIFICATION

Le présent formulaire d'auto-certification doit être rempli par le soumissionnaire. Le soumissionnaire doit ensuite le renvoyer, accompagné de l'offre/la proposition au RESI-2P. Les instructions à suivre pour remplir le formulaire figurent ci-après.

Dénomination sociale du soumissionnaire :	
Nom et fonction du représentant légal du soumissionnaire :	
Titre du marché :	
Date:	

Je certifie par la présente que je suis le représentant autorisé de [Nom du soumissionnaire] et certifie également que les informations fournies dans le présent formulaire sont véridiques et exactes à tous égards importants. Je comprends que toute anomalie significative, fausse déclaration ou non-transmission d'informations requises par le présent formulaire peut entraîner des sanctions et des recours, y compris l'interdiction permanente de participer à des activités ou des opérations financées ou gérées par le FIDA, conformément aux Directives du FIDA relatives à la passation des marchés, au Manuel de passation des marchés du FIDA ainsi qu'à toutes les autres politiques et procédures applicables du FIDA, y compris la Politique du FIDA en matière de prévention de la fraude et de la corruption dans le cadre de ses activités et opérations (disponible à l'adresse www.ifad.org/anticorruption_policy).

Signature autorisée : _____ Date: _____

Nom du signataire en lettres capitales : _____

- Le soumissionnaire certifie que lui-même, son/ses propriétaire(s), ses agents, sous-consultants, sous-traitants, partenaires de consortium ou de coentreprise n'ont recours à AUCUNE pratique frauduleuse, ni à AUCUN fait de corruption, de collusion, de coercition ou d'obstruction en lien avec la présente procédure de passation de marchés.
- Le soumissionnaire certifie que lui-même, son/ses propriétaire(s), ses agents, sous-consultants, sous-traitants, partenaires de consortium ou de coentreprise ne font l'objet d'AUCUNE condamnation pénale, sanction administrative ou suspension temporaire liée à des pratiques frauduleuses ou fait de corruption, de collusion, de coercition ou d'obstruction.
- Le soumissionnaire certifie que lui-même, son/ses propriétaire(s), ses agents, sous-consultants, sous-traitants, partenaires de consortium ou de coentreprise ne font l'objet d'AUCUNE exclusion relevant de l'Accord d'exécution mutuelle des décisions d'exclusion¹.
- Le soumissionnaire certifie qu'il n'existe aucun conflit d'intérêts², avéré ou potentiel, susceptible d'influer sur sa capacité à agir dans l'intérêt du RESI-2P ou du Fonds, s'agissant de lui-même, de son/ses propriétaire(s), ses agents, de sous-consultants, de sous-traitants, ou encore de partenaires de consortium ou de coentreprise.
- Le soumissionnaire certifie qu'AUCUNE gratification (ni aucun frais, cadeau, commission ou autre élément de valeur) n'a été payée ou donnée, ou ne sera payée ou donnée, dans le cadre de la présente procédure d'appel d'offres.

OU

- [À remplir si la case précédente n'a pas été cochée]

Le soumissionnaire déclare que les gratifications, frais, commissions, cadeaux ou autres éléments de valeur suivants ont été payés ou versés, ou seront payés ou versés, dans le cadre de la présente procédure d'appel d'offres:

- [Nom du bénéficiaire/Adresse/Date/Justification/Montant]
- [Nom du bénéficiaire/Adresse/Date/Justification/Montant]
- [Nom du bénéficiaire/Adresse/Date/Justification/Montant]

¹ Accord conclu avec le Groupe de la Banque mondiale, la Banque interaméricaine de développement, la Banque africaine de développement, la Banque asiatique de développement et la Banque européenne pour la reconstruction et le développement. Pour plus d'informations, consulter les données à l'adresse suivante: <http://crossdebarment.org/>.

² Il y a conflit d'intérêts lorsque les intérêts privés ou personnels d'un soumissionnaire peuvent influencer ou paraître influencer sur l'exercice impartial et objectif de ses tâches. Par intérêts privés ou personnels, on entend les situations dans lesquelles un soumissionnaire semble bénéficier indûment, de manière directe ou indirecte, ou permettre à un tiers de bénéficier indûment, de ses liens avec une entreprise ou un organisme travaillant directement ou indirectement pour le projet.

ANNEXE 2 : INSTRUCTIONS À SUIVRE POUR REMPLIR LE FORMULAIRE D'AUTOCERTIFICATION

Le soumissionnaire s'engage à vérifier que lui-même, son/ses propriétaire(s), ses agents, sous-consultants, sous-traitants, partenaires de consortium ou de coentreprise ne font l'objet d'AUCUNE exclusion relevant de l'Accord d'exécution mutuelle des décisions d'exclusion.

Le soumissionnaire s'engage à suivre la procédure décrite ci-après pour vérifier que lui-même, son/ses propriétaire(s), ses agents, sous-consultants, sous-traitants, partenaires de consortium ou de coentreprise ne figurent PAS sur la liste des entreprises et des individus non admissibles de la Banque mondiale (accessible à l'adresse suivante: <https://www.worldbank.org/en/projects-operations/procurement/debarred-firms>) en raison d'une "exclusion croisée".

La liste de la Banque mondiale des entreprises et des individus non admissibles est une base de données qui peut être consultée si l'on souhaite savoir si une personne ou une entreprise est admissible.

Le soumissionnaire doit imprimer, dater et joindre au présent formulaire d'auto certification la/les page(s) de résultats, avec la mention "Absence d'exclusion".

Si un/des résultat(s) s'avère(nt) défavorable(s) (c'est-à-dire si la/les page(s) de résultats montre(nt) qu'un ou plusieurs individus ou une ou plusieurs entités, soumissionnaire y compris, ne sont pas admissibles parce qu'ils font l'objet d'une exclusion croisée) et que le soumissionnaire estime qu'il s'agit d'un "résultat positif erroné", il doit immédiatement en informer RESI-2P.

Si, d'autre part, il est établi à ce stade que le contractant ou l'un de ses directeurs, associés, propriétaires, personnel clé, agents, sous-consultants, sous-traitants et partenaires du consortium et de la coentreprise ne sont pas admissibles, le contractant doit immédiatement en informer RESI-2P qui déterminera si le contrat peut être exécuté ou si le contractant peut procéder à un remplacement. Une telle décision sera prise au cas par cas et devra être approuvée par le FIDA, quelle que soit la valeur estimée du contrat proposé.

Tous les documents susmentionnés doivent être conservés par le contractant en tant qu'éléments du dossier relatif au contrat passé RESI-2P pendant toute la durée du contrat et pour une période minimum de trois ans après l'achèvement du contrat.

ANNEXE 3 : FORMULAIRE A REMPLIR POUR CHAQUE EXPERIENCE SPECIFIQUE ANNONCEE

NB : En sus des pages de garde, de signature ainsi que les attestations de bonne fin, le renseignement du formulaire est obligatoire pour la validation de l'expérience annoncée.

[À l'aide du formulaire ci-dessous, indiquez les renseignements demandés pour chaque mission pertinente que votre société/organisme, ainsi que chaque associé, ont obtenue par marché, soit individuellement en tant que seule société, soit comme l'un des principaux partenaires d'une association afin d'offrir des services similaires à ceux demandés dans le cadre de la présente mission.]

Nom de la Mission :	Valeur approximative du contrat (en FCFA):
Pays : Lieu :	Durée de la mission (mois)
Nom de l'Autorité contractante :	Nombre total d'employés/mois ayant participé à la Mission :
Adresse de l'Autorité contractante : (Numéro de Téléphone, E-mail...)	Valeur approximative des services offerts par votre société dans le cadre du contrat (en FCFA) :
Date de démarrage (mois/année) : Date d'achèvement (mois/année)	Nombre d'employés/mois fournis par les consultants associés
Noms des consultants associés/partenaires éventuels :	Nom des cadres professionnels de votre société employés et fonctions exécutées (indiquer les postes principaux, par ex. Directeur/coordonnateur, Chef d'équipe) :
Description du projet :	
Description des services effectivement rendus par votre personnel dans le cadre de la mission :	

Nom de la Société : _____